

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	47 (1967)
Heft:	1: L'hygiène de l'homme d'affaires
Artikel:	L'importance des stations thermales suisses pour l'homme d'affaires
Autor:	Meier, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887862

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

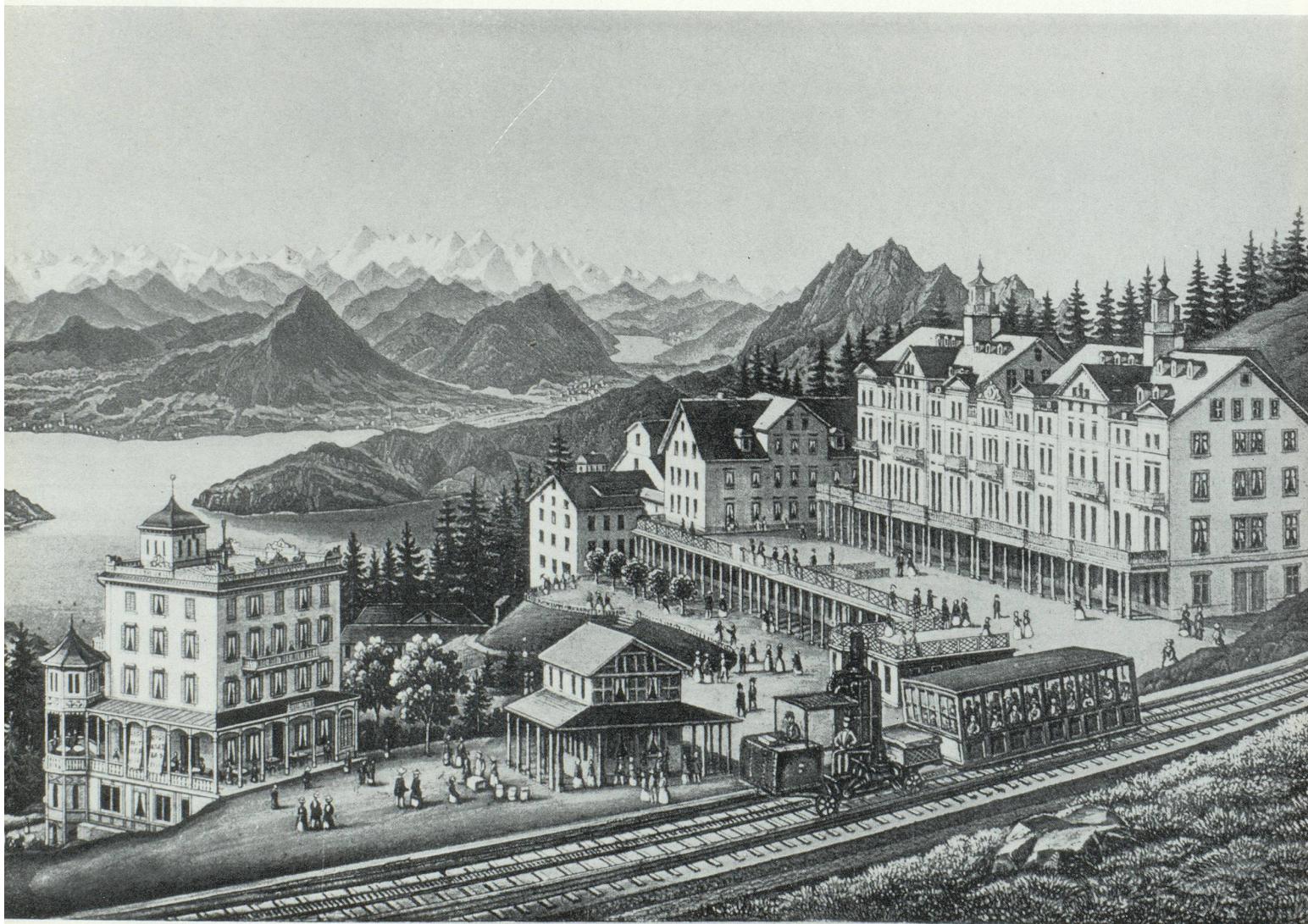
Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de l'importance des stations thermales suisses pour l'homme d'affaires

L'importance des stations thermales suisses pour l'homme d'affaires

par le Docteur M. S. MEIER



Rigi Kalt-Bad (Photo Office national suisse du tourisme)

La Suisse n'est pas seulement favorisée par son paysage si varié et par ses zones climatiques si différentes, elle possède également un grand nombre de sources minérales qui ont permis la construction et le développement de toute une série de stations thermales.

Une liste contenant les indications médicales de chaque station a été établie par le Comité de la Société suisse de médecine thermale et climatique. D'après cette liste, on est appelé, dans la majorité des stations thermales suisses, à s'occuper des maladies rhumatismales, des séquelles d'accident (contracture, ankylose, etc.), de la réadaptation après certaines opérations sur les articulations et après certaines maladies neurologiques (hémiplégie, parésies musculaires consécutives à une poliomyélite ou à une autre maladie). C'est dans une minorité de nos stations thermales que l'on soigne les maladies de l'appareil digestif (estomac, intestins, foie, vésicule biliaire), les maladies du métabolisme (obésité, goutte, diabète sucré), les maladies des voies urinaires (calculs rénaux) et finalement les troubles circulatoires et les déséquilibres du système neuro-végétatif.

Cette spécialisation des stations thermales s'est montrée très utile depuis quelque dizaines d'années. Il va sans dire que le repos, le climat, un régime alimentaire approprié, le changement de milieu personnel et psychologique, finalement le traitement médicamenteux, constituent un ensemble de facteurs qui vient s'ajouter, toujours et partout, aux effets de la cure hydrominérale, quel que soit l'effet plus ou moins spécifique des sources minérales.

On peut donc obtenir ces effets généraux dans presque toutes les stations thermales, tout en tenant compte de certaines différences graduelles qui dépendent surtout de la situation géographique et du climat de la station. Pour un convalescent après une maladie grave, le choix de la station ne dépend pas toujours et avant tout de la composition chimique de la source minérale, mais plutôt des facteurs appelés non spécifiques d'une station thermale. Un homme d'affaires surmené et éprouvé par la surcharge de travail et le poids des responsabilités doit lui aussi choisir une station thermale dans ce sens. S'il souffre de quelque rhumatisme (articulaire ou musculaire), on lui recommandera une station thermale dont les eaux ont un effet anti-rhumatismal. Si l'homme d'affaires présente des troubles du foie, de la vésicule biliaire ou du métabolisme, donc s'il souffre du fait qu'il a dû participer à trop de dîners d'affaires, avec la surcharge du tube digestif qu'ils impliquent, l'obésité plus ou moins marquée qu'ils entraînent, la goutte ou le léger diabète sucré qui en résultent éventuellement, il doit choisir *à priori* une station thermale qui lui offre des sources minérales appropriées pour une cure d'eau et un régime alimentaire soigné et contrôlé par les médecins de cure.

Certains bains sont plus efficaces contre l'hypertension et les troubles circulatoires neuro-végétatifs, par exemple les bains carbo-gazeux, l'hydrothérapie selon Kneipp, etc. Il s'ensuit que l'homme d'affaires (le « manager » des Anglo-Saxons) en profitera davantage que s'il prend des bains à base de soufre ou de chlorure de sodium, donc des bains dits anti-rhumatismaux.

L'épuisement nerveux de l'homme d'affaires avec ses nombreux troubles circulatoires et neuro-végétatifs, ses troubles digestifs ou métaboliques, cette entité de troubles fonctionnels qui a reçu le nom de « manager's disease » dans les pays anglo-américains, n'est pas encore une vraie maladie. Il s'agit plutôt d'un ensemble de symptômes qui précèdent souvent la vraie maladie qui pourra être soit un infarctus, soit une attaque cérébrale, soit un ulcère gastrique ou duodénal, soit une crise de la vésicule biliaire, soit une crise rénale ou goutteuse.

L'indication de chaque cure hydro-minérale est précisément le traitement des troubles fonctionnels qui résultent si souvent du surmenage intellectuel et qui précèdent la déclaration de la maladie organique. Ces troubles, qui ne sont encore que purement fonctionnels, sont en général réversibles. Ils sont très souvent mieux influencés par un séjour dans une station thermale que par de nombreux médicaments dits sédatifs ou régulateurs. C'est au médecin de cure d'examiner le curiste ou le malade et de bien choisir les possibilités de la cure pour chaque client. Il sait établir un programme pour la cure. C'est avec prudence, et en se fondant sur toute son expérience personnelle, qu'il choisira les traitements qui doivent former le complexe thérapeutique dont résultera finalement « la cure ». Spécialisé en questions hydro-minérales, le médecin de cure connaît la situation assez fréquente dans laquelle il doit interdire au malade une cure d'eau ou une cure balnéaire (c'est-à-dire les moyens spécifiques de sa station thermale) parce qu'il s'aperçoit que son malade a besoin avant tout de repos et de détente. D'autre part, le médecin sait par expérience que l'homme d'affaires surmené doit pouvoir suivre son programme thérapeutique dès le premier jour, parce que cet homme tendu et nerveux n'est plus capable de « prendre des vacances », de ne « rien faire » à part quelques promenades souvent mal dosées. Il sait que son pré-malade ne trouve plus la détente par lui-même, soit au lit pendant le sommeil, soit sur une chaise longue, en lisant tout ce qui ne concerne pas sa profession ! Le programme thérapeutique, la « prescription de cure » doivent être soigneusement dosés pour le curiste. Ils doivent être adaptés et modifiés au besoin pendant la cure.

Ce que l'on appelle tout court « la cure » n'est donc pas un traitement schématique, par exemple une cure d'eau ou une cure de bains ou encore une combinaison des



Loèche-les-Bains (Photo Office national suisse du tourisme)

deux, comme on le faisait si souvent dans le passé de nos stations thermales. La cure doit être prescrite sur la base d'examens antérieurs, mais récents, ou alors elle doit être le résultat d'un examen général ou même approfondi du spécialiste de l'endroit même, donc du médecin de cure. Elle comprendra un ensemble de différents traitements qui constituera finalement la prescription individuelle pour le malade, le pré-malade, ou tout bonnement pour le curiste en question.

Les stations thermales suisses ont en effet deux tâches à accomplir :

1. — Elles sont là pour soigner certaines maladies chroniques et certains troubles fonctionnels.
2. — Elles sont indiquées pour le nombre croissant de pré-malades, y compris les nombreux hommes d'affaires, les convalescents et les « nerveux » de

notre temps, qui souffrent de leurs troubles neuro-végétatifs et neuro-circulatoires. Ces pré-malades ne sont pas à soigner dans une clinique et ils ne peuvent pas être traités suffisamment bien chez eux en période de travail. Ils forment le groupe des « curistes de notre temps » et ce sont eux qui viennent s'ajouter au nombre de curistes du type classique et augmenter l'importance des stations thermales, en Suisse et ailleurs.

Pour des informations plus détaillées, l'auteur recommande de s'adresser au « Guide thermal suisse ». Adresse de l'auteur : Dr M. S. Meier, Spécialiste en médecine interne FMH, Médecin-chef des établissements de cure de Vulpéra, Président de la Société suisse de médecine thermale et climatique, CH-7552 Vulpéra (Engadine).